

N°450

du 25  
Novembre  
2011

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

### FAURE SUPER-PRÉSIDENT

Dans un brillant discours prononcé devant l'Assemblée paritaire ACP-UE le président Faure Gnassingbé, a tracé les contours d'un volontarisme africain vivement applaudi par l'assistance.

Non sans humour, il a souhaité aux européens dans la difficulté de ne pas devenir prisonniers des plans d'ajustement structurel qui ont, il y a peu, plongé l'Afrique dans des graves difficultés.

Et il a proposé l'expertise de l'Afrique pour aider les européens; juste retour des choses après la mise en tutelle des économies africaines par les pays européens.

Au nom du même nationalisme africain, il a fait observer que les Africains ont le sentiment que la Cour pénale internationale semble ne découvrir des criminels que parmi les peuples du Sud. Il a suggéré donc que les justices nationales se développent pour, à terme, rendre inutile la CPI.

L'importante réunion de Lomé marquait le retour en force du Togo sur la scène internationale. Il marquait aussi l'adoubement de Faure Gnassingbé au sommet d'une nouvelle génération de Chefs d'Etat africains modernes et désireux de moderniser leur pays dans le respect scrupuleux de la démocratie.



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 **Nouvel exutoire de Kodjoviakopé**

# Satisfecit de Andris Piebalgs autour de l'exécution du PAUT 1

*\* Le PAUT II en préparation pour 2012-2019 pour 41 millions d'euros.*

P.6 **Collecte des recettes publiques  
pour le mois d'octobre**

## Les Impôts en légère hausse, les Douanes statiques



Andris Piebalgs, Commissaire européen au Développement

P.3 **Aides aux  
étudiants**

## Le taux annuel d'allocations pourrait être fixé à 95 000 francs

P.4 **Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC)**

## 35 ans au moins et 75 ans au plus pour devenir Président au Togo

P.3 **Bilan de la phase opérationnelle des audiences à la CVJR**

## Mgr Barrigah-Benissan regrette l'absence d'humilité et de sincérité des présumés auteurs

*\* Retransmission en direct défailante par les médias publics.*

FOOTBALL/ BBC AWARDS

# Ayew, Eto'o, Gervinho, Keita et Touré en lice

Qui est le meilleur joueur africain de l'année 2011 ? Samuel Eto'o, Seydou Keita, André Ayew, Yaya Touré ou Gervinho sont en lice pour le très convoité trophée de la BBC.

G.V./Afrik.com

Cinq. Ils sont cinq à concourir pour l'édition 2011 du titre de meilleur joueur africain de l'année de la BBC : le Ghanéen André Ayew (OM), le Camerounais Samuel Eto'o (Anzhi Makhachkala), le Malien Seydou Keita (FC Barcelone) ainsi que les Ivoiriens Gervinho (Arsenal) et Yaya Touré (Manchester City).

Une liste où ne figurent donc pas le Togolais Emmanuel Adebayor (Tottenham), l'Ivoirien Didier Drogba (Chelsea) ou le lauréat de l'année dernière, le Ghanéen Asamoah Gyna (Al Ain), habitués des podiums continentaux. Pas plus que de Marocain, d'Algérien, de Tunisien ou de Nigérien. Mais cette sélection a de la gueule et les fans de football africain ont jusqu'au 9 décembre pour voter. Les résultats seront annoncés le 16 décembre.

Qualifiés haut la main pour la CAN 2012 et auteurs d'une jolie saison en club, les deux Eléphants, Gervinho et Touré, sont les deux grands favoris du trophée. Juste devant Eto'o, brillant sous le maillot de l'Inter Milan avant d'aller couler une douce pré-retraite en Russie. Même si Keita a de quoi pavoiser avec sa Ligue des Champions, son championnat d'Espagne et son poste au sein du meilleur club du



André Ayew de l'Olympique de Marseille

monde du moment, le Malien semble partir avec un peu de retard.

Autant, en tout cas, qu'André Ayew, Olympien de l'année, mais qui sem-

ble accuser le coup ces derniers temps.

Le palmarès du Football Africain de l'Année de la BBC :

Année	Nom et Prénoms	Club	Pays d'origine
2010	Asamoah Gyan	Sunderland	Ghana
2009	Didier Drogba	Chelsea	Côte d'Ivoire
2008	Mohamed Aboutrika	Al Ahly	Egypte
2007	Emmanuel Adebayor	Arsenal	Togo
2006	Michael Essien	Chelsea	Ghana
2005	Mohamed Barakat	Al Ahly	Egypte
2004	Jay Jay Okocha	Bolton	Nigeria
2003	Jay Jay Okocha	Bolton	Nigeria
2002	El Hadj Diouf	Bolton	Sénégal
2001	Sammy Kuffor	Bayern Munich	Ghana
2000	Patrick Mboma	Parme	Cameroun

## Football/Dyto et Sara disputent le fauteuil de leader

Le championnat national de football de la Première Division entame sa 5e journée ce week-end avec le choc entre les deux coleaders Dyto et Sara qui comptent chacun 8 points +3. Auteurs d'un match nul de 1-1 à Sokodé face à Tchaoudjo Athletic club lors de la 4e journée, les Militaires auront l'occasion de renouer avec la victoire. Mais face à Sara qui s'est également imposé à domicile devant l'AS Togo Port 2-0, la partie s'annonce difficile. Néanmoins, avantage à Dyto qui reçoit et qui pourrait faire prévaloir la loi du domicile. A Sokodé, Sémassi battu lors de la 4e journée par Maranatha de FioKpo 2-0 doit se reprendre devant l'Etoile Filante de Lomé. C'est déjà là un déplacement difficile pour les Shooting Stars qui, en quatre journées n'ont enregistré qu'une seule victoire. Autres matches: Okiti reçoit Maranatha; Kotoko croise Ask; Foadan accueille l'AS Douanes; Agaza affronte Tchaoudjo Athletic club; AS Togo Port reçoit Abou Ossé. Enfin Koroki joue Unisport dans une rencontre de proximité.

Calendrier de la 5e journée/ Dimanche 27 novembre 2011/15 heures 15: (Stade de Tsévié) Dyto # Sara; (Stade de Sokodé) Sémassi # Etoile Filante; (Badou) Okiti # Maranatha; (Lavié) Kotoko # Ask; (Dapaong) Foadan # AS Douanes; (Gbossimé) Agaza # Tchaoudjo Athletic club; (Tchamba) Koroki # Unisport; (Stade municipal de Lomé) AS Togo Port # Abou Ossé.

## Football/ Arsène Wenger et le prêt d' Emmanuel Adebayor

Emmanuel Adebayor est «on fire» ces dernières semaines. Deux buts contre Aston Villa lundi et donc cinq pions en neufs matchs cette saison.

Le Togolais est actuellement prêté par Manchester City à Tottenham. Les Citizens prennent en charge la majorité du salaire de l'attaquant des Spurs. Aussi, les règles de la Premier League l'empêchent de jouer contre son club. Une situation qui excède Arsène Wenger. Le manager français trouve cela injuste : «Si c'est un prêt, c'est un prêt et il devrait pouvoir jouer contre n'importe quelle équipe», a rapporté au Mirror le manager Français. C'est vrai que la situation d'Adebayor est ambiguë. Mais si le joueur de Tottenham n'était pas aussi chaud, on doute que le coach d'Arsenal aurait soulevé ce problème.

Toujours est-il que Wenger n'a jamais mis en place ce genre de pratique selon lui : «Une fois, nous avons prêté Francis Jeffers et il a marqué contre nous. J'ai permis à Jermaine Pennant de jouer contre nous avec Leeds. Je laisserai Bentdner nous affronter avec Sunderland». Ça c'était pour la séquence «grand espoir d'Arsenal qui n'ont jamais confirmé». L'ancien monégasque en a aussi profité pour tacler City sur ses pertes abyssales: «Quand je vois les chiffres qu'ils annoncent, comment voulez-vous que le fair-play financier fonctionne à partir de 2013?».

Le foot anglais manquait un peu de clash ces derniers temps..

### GAGNANTS DU 5<sup>ÈME</sup> TIRAGE

DATE	TELEPHONE	LOT
20/11/2011	90057563	100 000 FCFA
20/11/2011	91291740	100 000 FCFA
20/11/2011	90296637	100 000 FCFA
20/11/2011	90206329	100 000 FCFA
20/11/2011	90055997	100 000 FCFA
20/11/2011	90170538	100 000 FCFA
20/11/2011	90297644	100 000 FCFA
20/11/2011	90704070	100 000 FCFA
20/11/2011	90331031	100 000 FCFA
20/11/2011	90076966	100 000 FCFA
20/11/2011	90107108	100 000 FCFA
20/11/2011	91980332	100 000 FCFA
20/11/2011	90050546	200 000 FCFA
20/11/2011	90396133	200 000 FCFA
20/11/2011	91994841	200 000 FCFA
20/11/2011	90287497	200 000 FCFA
20/11/2011	90118220	500 000 FCFA
20/11/2011	90042410	1 000 000 FCFA
19/11/2011	90990606	100 000 FCFA
19/11/2011	90292337	100 000 FCFA
19/11/2011	90630580	100 000 FCFA
19/11/2011	90037733	200 000 FCFA
18/11/2011	90038125	100 000 FCFA
18/11/2011	90730359	100 000 FCFA
18/11/2011	91112756	100 000 FCFA
18/11/2011	90319119	200 000 FCFA
17/11/2011	90937920	100 000 FCFA
17/11/2011	90056473	100 000 FCFA
17/11/2011	90139815	100 000 FCFA
17/11/2011	90216531	200 000 FCFA
16/11/2011	90071517	100 000 FCFA
16/11/2011	90200989	100 000 FCFA
16/11/2011	90323057	100 000 FCFA
16/11/2011	90182902	200 000 FCFA
15/11/2011	90639007	100 000 FCFA
15/11/2011	90117988	100 000 FCFA
15/11/2011	90757803	100 000 FCFA
15/11/2011	90168304	200 000 FCFA
14/11/2011	90121272	100 000 FCFA
14/11/2011	91939315	100 000 FCFA
14/11/2011	90350360	100 000 FCFA
14/11/2011	90350360	200 000 FCFA

## TOGO CELLULAIRE

60 JOURS CASH

Pluie de 100 000 000 FCFA

du 24 Octobre au 23 Décembre 2011

GRAND JEU QUIZ

Envoie CASH par SMS au 7000

Chaque jour des Millions à GAGNER CASH



LE LEADER

\* COÛT DU SMS : 300 F CFA

Bilan de la phase opérationnelle des audiences à la CVJR

## Mgr Barrigah-Benissan regrette l'absence d'humilité et de sincérité des présumés auteurs

- \* **Toujours des plaintes et des requêtes sur la table de la CVJR.**
- \* **Retransmission en direct défailante par les médias publics.**

**Sylvestre D.**

De Lomé à Lomé, en passant par Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé, Tsévié, Aného et Kpalimé, entre le 7 septembre et le 17 novembre 2011, soit 9 semaines pour 41 jours d'audiences. 508 dossiers présentés pendant 424 audiences publiques, 28 à huis clos, 51 en privé et 5 en vidéoconférence. Le tout suivant un processus méthodique : 20.011 dépositions recueillies ; première phase de dépouillement, de traitement et d'archivage de toutes les dépositions ; 7.936 dossiers extraits pour un deuxième examen sur la base des critères élaborés par la CVJR ; et sélection des 508 dossiers. « Ce chiffre (ndlr : total des dépositions) est appelé à évoluer puisque nous continuons de recevoir des plaintes et des requêtes par écrit et par le biais de l'Internet », a précisé d'entrée le président de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), Mgr Nicodème Barrigah-Benissan, au moment de présenter ce 24 novembre le bilan de la phase opérationnelle des audiences. Sans oublier les 627 journalistes et reporters accrédités, 41 points de presse, 63 communiqués de presse dans le cadre de la sensibilisation continue, 2.340 diffusions de spots télévisés, 18.720 microprogrammes radiophoniques.

En comptant ces chiffres, beaucoup de concitoyens et les médias avaient déjà posé leurs griefs contre le processus des audiences. Dans son silence et ses pleurs à certaines étapes de ces audiences, le prélat faisait le même constat. Il l'a extériorisé hier, en répondant aux débats sur la faible participation des populations aux audiences dans certaines régions, la rareté des aveux des auteurs présumés et la non-comparution de certains acteurs-clés de notre histoire nationale : « Les audiences sont réputées être la phase où la quête de la Vérité est en pleine lumière. Or, la participation des auteurs présumés a été marginale. Bien plus, très rares sont parmi eux ceux qui ont reconnu les allégations formulées contre eux. Tous ou presque se sont plutôt présentés devant la Commission en qualité de victimes, rejetant en bloc les récits de leurs accusateurs. L'idéal aurait sans doute été que, dans une attitude d'humilité et de sincérité, ceux qui, en leur âme et conscience, reconnaissent les torts qu'ils ont causés ou la part de responsabilité qu'ils ont eue dans des faits regrettables, puissent publiquement demander pardon ». Et, sans se laisser au désespoir (ce n'est pas le propre d'un enfant de Dieu), il se donne de l'espérance : « Je sais que d'autres commissions, avant nous, se sont heurtées à la même difficulté, qu'elles n'ont pu



Photo: L'Union

Mgr Nicodème Barrigah-Benissan, Président de la CVJR

surmonter qu'à travers une forme d'amnistie ». Peut-être, c'est ce qu'attendent les « fameux présumés » auteurs pour sortir le nez.

En rapport à la non-comparution de certains acteurs-clés de notre histoire nationale, c'était aussi la désolation. Mais « la CVJR rappelle (encore !) qu'elle ne dispose pas de pouvoir de réquisition pouvant obliger à comparaître les personnes auxquelles elle adresse une notification de « droit de réponse » ou une requête à témoigner », a poursuivi le président de la CVJR.

Tout en gardant l'espoir, même après la clôture des audiences, de pouvoir auditionner quelques personnalités, dont la version des faits paraît incontournable pour la manifestation de la vérité et l'apaisement des cœurs. Fallait-il même leur adresser une invitation avant qu'ils ne viennent parler ?

L'autre regret confirmé par le prélat est ce génie de la Télévision togolaise (TVT) à couper la retransmission en direct au nom d'une émission appelée « Midi Délices ». On commence autour de 11 heures et, à midi juste, c'est fini. Même si les autres sont en train

d'écouter ces victimes raconter ces actes ignobles pour éclairer les Togolais. « C'est le lieu de regretter le faible temps d'antenne accordé aux audiences publiques sur les chaînes des médias d'Etat, notamment dans le cadre de la retransmission en direct », avoue Mgr Barrigah-Benissan. Et dire que la CVJR avait profité de ses derniers échanges officiels avec le Chef de l'Etat, après la sortie non cadrée des Forces armées togolaises (FAT), pour « obtenir » la large diffusion des audiences. Ça a certainement cloché !

Pour le reste, c'est un rappel de ce que les audiences exercent une fonction cathartique dans la mesure où elles peuvent libérer des angoisses et permettre de tourner les pages du passé après les avoir lues à travers la détresse de ceux qui acceptent de témoigner. Dans le cadre de la Justice transitionnelle, elles correspondent à l'étape opérationnelle qui recommande de donner la parole aux victimes, aux témoins et aux auteurs présumés des violations des droits de l'homme dans le but de contribuer à la manifestation de la Vérité. Cette quête de la vérité est une exigence du droit de savoir ; elle représente aussi un préalable à tout processus de réconciliation en favorisant l'expression et le partage de la détresse subie ou infligée à autrui, la reconnaissance des torts, leur réparation et enfin la garantie de non-répétition qui pose les balises de la lutte contre l'impunité.

**VERBATIM** Par Eric J.

## Une fierté nationale

Les participants à la 22<sup>ème</sup> session de l'Assemblée ACP-UE tenue à Lomé du 21 au 23 novembre 2011 sont unanimes sur la réussite de l'évènement. Plusieurs d'entre eux ont fait part de leur admiration à la qualité d'organisation de cette assemblée prévue ordinairement en Sierra Leone avant d'être transférée au Togo. Ils ont été épatés par l'accueil chaleureux dont ils ont eu l'honneur et l'organisation parfaite de la conférence en un temps record.

Monsieur Louis Michel, Co-président de l'Assemblée paritaire ACP-UE, n'est pas allé par quatre chemins pour remercier, dans son discours à l'ouverture des travaux, le vice-président de l'Assemblée nationale, Klassou Sélom pour sa dextérité dans l'organisation impeccable de la session. Avant de tirer chapeau aux autorités togolaises qui ont bien voulu accueillir cette assemblée historique.

Evidemment, il s'agit d'une assemblée historique d'autant plus que notre pays le Togo a été mis en veilleuse pendant plusieurs années pour déficit démocratique par l'Union européenne, pourtant son principal partenaire au développement. L'organisation de cette conférence internationale, de cette envergure, au Togo est donc un retour en force de ce petit rectangle de terre dans le concert des Nations. Il faut se rappeler, comme l'a souligné le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, que : « Lomé est un des enfants chéris de ce partenariat entre les ACP et l'Union Européenne. Vous l'avez rappelé, quatre conventions ont été signées ici et Cotonou a pris ensuite le relais. » C'est donc un retour aux vieilles amours, si nous prenons aux mots Mohamed Ibn Chambas, le secrétaire général du groupe Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP) qui a dit : « Tous les principaux accords ACP-UE ont été signés à Lomé, et ces nouvelles assises dans la capitale togolaise, témoignent de cette relation très particulière qui existe entre le Togo et la famille ACP. »

Les travaux de la 22<sup>ème</sup> session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE se sont très bien déroulés et personne n'a signalé de fausse note. Selon M. Louis Michel : « Le bilan est ultra-positif. Je crois que c'est l'une des meilleures sessions avec des débats enrichissants, avec une pratique démocratique qui m'a paru très convaincante. »

Au-delà de la réussite de cette session de l'Assemblée paritaire et du satisfécit général autour de l'organisation, le meilleur sentiment qui doit animer tout un chacun de nous, Togolais, est une fierté nationale. Car le Togo, malgré ses problèmes quotidiens, est inéluctablement de retour sur la scène internationale.

### Aides aux étudiants

## Le taux annuel d'allocations pourrait être fixé à 95 000 francs

Il est tout évident que les bourses d'études dans l'enseignement supérieur public au Togo ne peuvent être attribuées à tous les étudiants. Plus encore, les critères sont si sélectifs que le reste des apprenants est versé dans ce qui était communément appelé « aide scolaire », désigné aujourd'hui sous le vocable de « allocation de secours ». Mais ce n'est nullement acquis que, même en termes d'allocations de secours, tout le monde passe.

Pour rappel, de 2005 à 2010, l'effectif des étudiants des universités de Lomé et de Kara est passé de 13 500 à 55 000, selon les chiffres officiels. Il sera de 65 000 à la rentrée académique en cours, et de 120 000 en 2015 selon les projections établies sur la base du taux de croissance annuelle des étudiants de plus de 20% actuellement signalée dans les deux universités publiques. Parallèlement, les aides pour études au Togo et à l'étranger sont passées de 1,170 milliard de francs Cfa en 2005 à 4,5 milliards de francs en 2011. Elles seront de 5,5 milliards en 2012 et de 12,05 milliards de



Des étudiants en regroupement à l'Université de Lomé

francs en 2015. Du coup, il est devenu impératif d'envisager un nouveau régime d'assistance financière aux étudiants.

Tout comme les bourses d'études, les allocations de secours prennent en compte, entre autres critères, le mérite, la situation familiale, le genre et surtout l'équité régionale. D'entrée, à l'entrée sur le campus, l'étudiant ne doit pas avoir plus de 27 ans, d'après les textes examinés en première lecture le 18 novembre dernier par le conseil des ministres.

Sur proposition de la Commission nationales des bourses et stages, élargie aux délégués des étudiants, le taux annuel des allocations de secours devrait être fixé à 95 000 francs. Pour conserver cette assistance financière, l'étudiant doit avoir capitalisé au moins 50% des crédits exigés pour la validation pour le semestre 3, et autant pour le semestre 5 en ce qui concerne le parcours licence. A la fin du semestre 6 du parcours licence, l'étudiant bénéficiaire de l'allocation

de secours doit avoir capitalisé la totalité des 180 crédits exigés.

Pour le parcours masters, le bénéficiaire sera choisi parmi les meilleurs postulants non boursiers, dans la limite des allocations de secours disponibles. En semestre 3 de master, il conserve son allocation de secours à condition d'avoir capitalisé 50% des crédits exigés à la fin du semestre 2. Il doit, en outre, avoir capitalisé la totalité des crédits à la fin du semestre 4 sous peine de perdre son allocation.

Tout doctorant remplissant les conditions d'éligibilité peut bénéficier d'une allocation de secours. Toutefois, la priorité est accordée au doctorant désireux de faire carrière dans l'enseignement supérieur. Dans ce cas, l'octroi est subordonné à la signature d'un engagement. Et il sera tenu à une obligation de résultat.

Au vu des expériences du passé, où il était constaté un nombre important d'étudiants fantômes qui s'inscrivent juste pour bénéficier de l'aide et des taux d'échec ou d'abandon très élevés, l'assiduité irrégulière aux cours, aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques, attestée par le chef de l'établissement devra peser dans la balance de la suppression, et de la bourse et de l'allocation de secours. Il en sera de même pour les absences non justifiées aux évaluations, ou l'exercice d'un travail salarié à temps plein. Gare à la falsification d'un des documents constitutifs du dossier de demande de bourse, ou à la production de faux documents et usage de faux ou, au pire des cas, à l'exclusion de l'établissement.

Reprise de la coopération avec l'Union européenne

## 251,978 milliards Cfa d'aide au développement au Togo

Jean Afolabi

Les récentes assises de l'Assemblée parlementaire paritaire entre l'Afrique, Caraïbes et Pacifique et l'Union européenne, ainsi que la visite du commissaire au Développement, Andris Piebalgs, ont été l'occasion pour les parties togolaise et européenne de refaire le chemin parcouru depuis la reprise de la coopération fin 2007. Les chiffres officiels annoncent un total de 384,7 millions d'euros, soit 251,978 milliards de francs Cfa, au titre de l'aide au développement au Togo, dont 144,3 millions d'euros prévus sur le 10ème FED (Fonds européen de développement pour la période 2008-2013. Des "résultats concrets et encourageants", affirme-t-on à l'Union européenne, produits par la coopération avec le Togo en ce qui concerne, entre autres, la modernisation de l'administration publique et de ses institutions.

Doté d'une enveloppe de 34,5 millions d'euros sur ces trois dernières années (2009-2011) et prévoyant 22,5 millions d'euros pour la période 2012-2014, l'appui budgétaire général (ABG) a déjà permis d'enregistrer des avancées

notables telles que : le renforcement des organes de contrôle des finances publiques via la création de la Cour des comptes et de l'Inspection Générale des Finances (IGF), et une transparence budgétaire accrue grâce à la création de la Direction Nationale de Marchés publics (DNMP), indique l'Union européenne. Doté d'une enveloppe de 8 millions d'euros, le projet d'appui institutionnel (PAI I) a, quant à lui, contribué à augmenter la performance et la transparence de la gouvernance politique et économique ainsi que la gestion des finances publiques.

Dans le secteur de l'éducation, à travers le programme pluriannuel de microréalisation (PPMR), la construction des infrastructures scolaires de l'enseignement primaire et la fourniture de manuels scolaires aux élèves ont été grandement améliorés. Il en résulte que le nombre d'enfants qui achèvent l'enseignement primaire (57% en 2008) est passé à 63,2% en seulement deux ans (2010). Le taux d'alphabetisation, qui était de 57% en 2006, a aussi progressé et a atteint 70% en 2010.

Après une longue suspension de

la coopération au développement entre 1993 et 2007 en raison de la situation politique, l'UE et le Togo ont repris une pleine coopération à la fin de l'année 2007. En collaboration avec le gouvernement, Andris Piebalgs a fait le point sur les premiers résultats de cette coopération renouvelée lors de sa visite, et discuté des priorités pour consolider la démocratie et favoriser le développement économique. Il a par ailleurs plaidé pour une accélération des réformes afin de favoriser le développement durable. "Nous allons soutenir le Togo dans ses efforts pour consolider la bonne gouvernance, le respect des Droits de l'homme, ainsi que pour débloquer le potentiel inexploité de l'économie togolaise", a-t-il affirmé.

Outre la nécessité d'améliorer l'Etat de droit dans ce pays affecté par des décennies de troubles politiques, les besoins essentiels du Togo sont actuellement d'améliorer les infrastructures et de renforcer la reprise économique et le secteur privé à travers la bonne gouvernance et les réformes économiques et institutionnelles.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

## Les banques du Togo prêtent 24,75 milliards Cfa la mi-novembre

Les banques et établissements de crédits du Togo ont enregistré, au cours de la période du 9 au 15 novembre 2011, un total de prêts de 24,750 milliards de francs Cfa. Et des emprunts à hauteur de 5,000 milliards de francs. Ces activités entrent dans le cadre des opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui, dans l'ensemble de son espace, a enregistré des prêts de 90,250 milliards de francs, et autant pour les emprunts. D'une manière générale, Ces opérations étaient assorties d'un taux moyen pondéré de 3,72% et d'un taux minimum de 3,05%. Le taux maximum était fixé à 7,00%.

Les prêts des établissements du Togo étaient à un jour, pour 2,750 milliards de francs, et à une semaine pour 22,000 milliards de francs. A un jour, ils ressortaient avec un taux

moyen pondéré de 3,26% et d'un taux minimum de 3,10%. Le taux maximum était à 4,50%. A une semaine, les 22,000 milliards de francs de prêts étaient assortis des taux moyen pondéré, minimum et maximum respectifs de 3,40%, 3,05% et 7,00%. Les emprunts étaient à un mois, pour 1,000 milliard de francs - aux taux respectifs de 5,44%, 4,50% et 6,00% -, et à une semaine pour 4,000 milliards de francs.

Les banques sénégalaises ont enregistré plus de prêts au cours de la même période, à 29,500 milliards de francs, contre 13,200 milliards de francs d'emprunts. Les emprunts étaient, entre autres, à deux semaines pour 4,000 milliards de francs, assortis des taux moyen pondéré, minimum et maximum respectifs de 4,77%, 4,50% et

5,00%. Elles étaient suivies des banques de la Côte d'Ivoire avec 27,000 milliards de francs d'opérations de prêts, contre 6,750 milliards de francs d'emprunts. Les prêts étaient également à trois mois pour 3,000 milliards de francs. Avec des taux respectifs fixés à une valeur unique de 5,50%.

Les banques du Burkina Faso ont enregistré plus d'emprunts, à hauteur de 24,500 milliards de francs (contre 3,000 milliards en prêts). Elles sont suivies, en termes d'emprunts, par celles du Bénin, à 21,800 milliards de francs (contre 5,000 milliards) et du Mali, pour 14,000 milliards de francs (contre 1,000 milliard).

Le Niger n'a enregistré que des emprunts, à 3,000 milliards de francs, ainsi que la Guinée-Bissau, à 2,000 milliards de francs.

Promotion de l'usage de cartes bancaires

## Ecobank s'associe à MasterCard

Le groupe panafricain Ecobank Transnational Incorporated (ETI) vient de s'associer à MasterCard Worldwide dans le but de promouvoir un nouveau service qui est l'utilisation de la carte bancaire par ses clients. Un Memorandum d'entente a été signé à cet effet mercredi au siège d'Ecobank à Lomé entre les deux groupes. Cet accord va permettre aux deux institutions de travailler dorénavant ensemble pour offrir des solutions de paiement électroniques (Cartes prépayées et cartes de débit). Ecobank, qui est présent dans plus de pays africains qu'aucune autre banque au monde, va ainsi

apporter à ses clients de nouvelles solutions de paiement à travers la plateforme de MasterCard, l'une des plus fiables et des plus étendues au monde, indique-t-on à ETI.

MasterCard apporte la dimension mondiale à cet accord avec plus de 30 millions de points de vente et 1,5 million de distributeurs de billets dans le monde. D'après Arnold Ekpe, directeur général d'Ecobank, l'accord devra permettre aux deux institutions de développer et d'étendre leurs capacités à servir la clientèle à l'international et des touristes à la destination Afrique, ainsi qu'au secteur commercial en Afrique. Le dense réseau

MasterCard devra alors permettre aux clients des deux groupes de profiter des 1,5 millions de points de vente à travers 210 pays dans le monde, a rassuré Michael Miebach, président Moyen-Orient & Afrique de MasterCard.

L'utilisation de ces nouveaux services sera effective dans la deuxième moitié de 2012, d'abord par la carte de débit pour les clients Ecobank, ont indiqué les responsables de ce groupe panafricain. Reste alors à éduquer la clientèle à la chose et à ses avantages. Et surtout de multiplier les distributeurs de billets dans les 32 pays où Ecobank est présente.

SANTE

Par Maurille Aferi

## LA CONSTIPATION

### Quand consulter ?

La constipation, surtout lorsqu'elle survient brutalement, peut être le signe d'une maladie grave, comme un cancer de colon. Il ne faut donc pas négliger ce symptôme. Il est conseillé de consulter un médecin dans les cas suivants.

- Constipation récente ou accompagnée de sang dans les selles.
- Ballonnements, douleurs, ou constipation qui alterne avec une diarrhée.
- Perte de poids.
- Selles dont le calibre diminue de façon continue, ce qui peut être le signe d'un problème plus grave à l'intestin.
- Constipation qui dure depuis plus de 3 semaines.
- Constipation qui persiste chez le nouveau-né ou le très jeune enfant (car il faut éliminer une maladie de Hirschsprung).

### Complications possibles

En général, la constipation est bénigne et disparaît d'elle-même en quelques jours, grâce à un régime alimentaire adapté. Cependant, si elle persiste, certaines complications peuvent parfois survenir :

- hémorroïdes ou fissures anales;
- occlusion intestinale;
- incontinence fécale;
- fécalome, c'est-à-dire une accumulation et une compaction de selles sèches dans le rectum, qui survient surtout chez les personnes âgées ou alitées;
- abus de laxatifs.

### SYMPTÔMES DE LA CONSTIPATION

- Constipation de transit : des selles dures et rares (moins de 3 par semaine), mais pas de difficulté d'évacuation.
- Constipation terminale : une sensation de défécation incomplète ou difficile, une sensation de plénitude rectale, des efforts de poussée importants ou répétés.

**Note :** Dans les deux cas, la constipation peut s'accompagner de ballonnements, de douleurs abdominales et de malaises intestinaux.

### PERSONNES À RISQUE

- Les femmes seraient 3 fois plus susceptibles de souffrir de constipation que les hommes. On explique cette prévalence élevée en partie par des causes hormonales. La progestérone, plus abondante durant la 2<sup>e</sup> moitié du cycle menstruel et pendant la grossesse, rend les intestins paresseux.
- Les enfants sont fréquemment constipés, avec un pic de prévalence autour de l'âge de 4 ans.
- À partir de 65 ans, les risques augmentent nettement, tant pour les hommes que pour les femmes.
- Les personnes qui doivent garder le lit ou qui ont peu d'activité physique sont également sujettes à la constipation (malades graves, convalescents, accidentés, personnes âgées).

### FACTEURS DE RISQUE

- Une alimentation pauvre en fibres et en liquides
- La sédentarité, l'inactivité physique
- Certains médicaments
- Ignorer systématiquement son besoin d'aller à la selle en raison d'un stress émotionnel ou d'un trouble psychologique
- Les changements hormonaux (grossesse, ménopause)
- La fréquence de la constipation est 2 fois plus élevée chez les personnes ayant de bas revenus, probablement en raison d'une moins bonne alimentation.

### Prévention de la constipation

Des mesures simples permettent de prévenir la constipation et d'éviter les inconforts qu'elle provoque. Elles aident aussi à prévenir la constipation chronique et peuvent être suivies en tout temps.

(à suivre)

Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC)

## 35 ans au moins et 75 ans au plus pour devenir Président au Togo

Jeudi, les membres du Cadre permanent de dialogue et de concertation (Cpdc)-Rénové ont tenu leur séance de travail ordinaire, le 8ème en son genre à la primature. Ils ont procédé à l'élection d'un bureau provisoire dirigé par le doyen d'âge et étudié les conditions d'éligibilité du Président de la République. Nous publions ici le communiqué ayant sanctionné les travaux.

### COMMUNIQUE

Le Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC) a tenu ce jour, jeudi 24 novembre 2011 à la Primature, sa 8ème réunion ordinaire.

A l'entame de cette séance, les membres ont convenu de la nécessité de la mise en place de :

- un bureau d'âge provisoire de trois (3) membres présidé M. Koudjolou DOGO en attendant la nomination du Président du cadre par le gouvernement;
- un comité technique ad'hoc de quatre (4) membres chargé de préparer les réunions du CPDC.

Au cours de cette séance, les membres du CPDC, après avoir adopté le compte rendu de la réunion du 10 novembre 2011, ont poursuivi et conclu les débats sur les conditions d'éligibilité du Président de la

République.

A l'issue des débats le CPDC a retenu que nul ne peut être candidat à la Présidence de la République, s'il :

- 1-n'est exclusivement de nationalité togolaise de naissance;
- 2-ne jouit de tous ses droits civils et politiques;

3-ne présente un état général de bien-être physique et mental dûment constaté par trois (3) médecins assermentés désignés par la Cour Constitutionnelle;

4-ne réside sur le territoire national depuis douze mois au moins;

5-n'est âgé de 35 ans au moins et entre 70 et 75 ans au plus.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

## Repères

## L'ANC à Sotouboua

Le président national de l'Alliance Nationale pour le changement (ANC), Jean- Pierre Fabre, a rencontré le vendredi 11 novembre à Sotouboua, les membres du bureau fédéral local, les militants et sympathisants de son parti au cours d'un meeting de prise de contact.

La rencontre a permis à M. Fabre de présenter sa nouvelle structure politique, puis d'expliquer les raisons qui ont motivé sa naissance, ses enjeux et l'évolution des événements politiques au Togo. Pour lui, la naissance de son parti est une réponse dissidente à son vieux et ancien parti UFC, qui a signé un accord qu'il estime contre nature avec le RPT au pouvoir, après l'élection présidentielle de 2010. Il a indiqué que son parti a pour mission de poursuivre la lutte pour sortir le peuple togolais de la misère et de la pauvreté. Il a lancé un appel aux membres de son parti à ne pas céder à la résignation et à se mobiliser autour des idéaux d'unité nationale, de respect des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, de l'alternance au pouvoir, de la liberté individuelle et collective, de l'équité et de la transparence. La rencontre a pris fin avec la présentation du logo de son parti constitué de deux mains liées par une chaîne qu'une bougie enflammée a rompu.

## Des kits par la NJSPF

La Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF), section Haho a fait don de kits scolaires le samedi 12 novembre à Notsè, à 150 élèves nécessiteux de trois établissements de la commune.

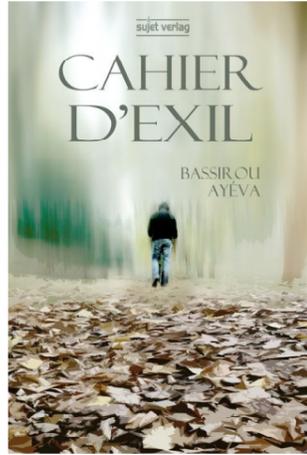
Ce geste vise à renforcer le besoin en équipement scolaire de ces élèves. Le don composé de 700 cahiers de 300, 200, et 100 pages et destiné aux élèves nécessiteux du lycée de Notsè, du CEG ville I et du complexe scolaire Soké a été remis par le secrétaire général préfectoral de ce mouvement, Yibokou Kodjovi, entouré des autres membres du bureau. Celui-ci a indiqué que ce don, bien que symbolique, marque le début d'une série de manifestations de la NJSPF dans la préfecture. Il a expliqué les raisons du soutien de cette association au président Faure, dont les principales sont la paix et la recherche du bien-être de la jeunesse. Il a invité les jeunes à pérenniser les acquis du régime Faure et adhérer à sa politique. Il les a exhortés au travail bien fait et au respect de tous ceux qui sont chargés de leur éducation. Il a enfin promis que le don va s'étendre à d'autres établissements des cantons et villages de Wahala, Asrama et Kpélé.

M.A./ATOP

## Toly Feda

Bassirou Ayeva, Togolais résident en Allemagne, présente son second recueil de poèmes ce samedi 26 novembre à La maison de la presse. Le recueil paru à Brême en Allemagne, s'intitule Cahier d'Exil, par analogie peut-être à Cahier d'un retour au Pays natal d'Aimé Césaire.

Car, à en croire, son préfacier, Inoua Kodomalo, ancien professeur de philosophie au Togo, lui aussi exilé, Cahier d'Exil est un long chant de solitude et d'amertume d'un homme qui charrie dans sa chair et



dans son âme les dures réalités de son éloignement du pays natal. Contraint au départ forcé en Allemagne, pour des raisons d'ordre sécuritaire et politique, parce qu'ayant participé activement aux soubresauts politiques du début des années 1990 et dirigé le Mouvement Patriotique du 05 octobre (MO5),

## Cahier d'Exil de Bassirou Ayeva

Bassirou Ayeva exprime les stigmates de l'exil sur l'exilé. L'état d'âme de l'exilé.

La préface de Inoua Kodomalo en dit long sur cette situation de déchirement personnel. Lisons : « Cahier d'exil » traduit le cheminement de la vie à la fois sociale et individuelle de Bassirou Ayéva, le combattant, l'humaniste, le poète, sa vision du monde, le rôle tel qu'il se l'assigne, ses déboires et ses tribulations. Ainsi le combattant désarmé va-t-il se heurter à la vie dans l'anonymat du monde occidental, l'humaniste au rejet dans la marge. Qui plus est, l'éternel retour du temps lui est signifié par l'hiver, chaque hiver venant marteler l'âme fragilisée du combattant au point de lui faire perdre sa voix qu'il voulait prêter aux sans voix, ses convictions relatives à la politique dont il piétine les symboles. Pour seul échappatoire possible, il trouve « refuge » (et pour combien de temps ?) dans les stades, dans le voyage et l'évasion. Le Werder de Brême, Brême la contrastante, Berlin l'épique, Sokodé sa ville natale, l'Afrique berçante et la beauté noire qui délient sa langue... ».

Et puis ces phrases emblématiques de la Malaventure de l'exilé. Bassirou Ayéva parle des questions relatives à l'existence humaine : le désespoir, l'espoir, le racisme, l'injustice, l'égoïsme, l'amour, la magie du football devenu élément de consolation. C'est aussi ça le désastre de la vie d'un Africain en Occident.

Travailleur dans un centre social, Bassirou Ayéva peut être considéré comme ceux qui ont réussi leur intégration en Europe. Et pourtant, il a mal à son pays.

Réfugié longtemps en Allemagne, Bassirou Ayéva était l'une des plus belles plumes du journalisme togolais. Il est déjà auteur d'un

premier recueil de poésie, « Lettre à Rissa » ou « Miroir d'un rêve brisé », publié aux Éditions Nouvelles du Sud à Paris, en 1998. Il est aussi directeur du Festival de danses traditionnelles FESTEKPÉ.

**Cahier d'exil, Sujet Verlag, 2011.**

## Vient de paraître

## Agenda / Spectacle

## Spectacle de marionnettes à l'Espace Filbleu

La compagnie Bouam présente deux spectacles de marionnettes à l'Espace Filbleu cette après-midi et ce soir. Elle représente « la Royauté se mérite », texte et mise en scène d'Adama Bacco. Le spectacle de l'après-midi est destiné aux enfants tandis que celui du soir est réservé aux adultes. La compagnie met en scène un texte sur les animaux. Mais les hommes qui sont en réalité au centre de l'histoire pourront en tirer un grand enseignement.

Entrées : Enfants : 200 Cfa Adultes : 500 Cfa

## Master Popa et Sandy en concert live au Goethe Institut

Master Popa est l'auteur des albums « Bazooka » et « Ordre de mission » qui font bouger beaucoup de personnes et émettent trop de bruitage aussi. Il est une coqueluche du public surtout jeune, guère initié à d'autres musiques plus reposantes. Master Popa évolue dans un rythme qui n'est pas loin du « Cool catché ».

Shandy est une belle danseuse. Cette jeune dame qui a dédié un hymne à la femme a bâti toute sa musique sur les rythmes des terroirs togolais et béninois avec des clins d'œil à d'autres sonorités.



## AVIS À LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après:

**Dimanche 27 novembre 2011**

**07h 30 à 12h 30** : Agbana, Centre de Formation, Cartonnerie, SMAT, NB, SITRAPAL, SOSSAPLAST, STM, TOP FOOD, TOGO FRIGO, SODIGAZ, TABA 2, Afrique Industrie, S3P, Coco Beach, Tréfilerie, Togo Métal, LEXIM et SOTRAF.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

**LA DIRECTION GÉNÉRALE**

## Désengagement de l'ONG promotrice, 50% de licenciement, système des familles d'accueil des enfants égarés envisagé Le centre OASIS de Terre des Hommes fermé le 31 décembre, si rien n'est fait

**Sylvestre D.**

Le conseil des ministres du 18 novembre dernier a évoqué le sujet, selon le communiqué final. On avait compris que l'heure est grave pour la structure. Mais que se passe-t-il réellement ? Surtout qu'on apprend que le centre sera fermé le 31 décembre 2011 si le transfert n'était pas réalisé d'ici là. Véritable course contre la montre pour l'Etat togolais qu'on a aidé jusque-là à grandir.

Depuis 2009, l'ONG Terre des Hommes a entrepris son désengagement du centre OASIS qu'elle portait sur ses épaules. L'Etat togolais était averti : il s'agit pour ce partenaire – dont le siège est à Lausanne en Suisse – de transférer la gestion de ses programmes aux responsables nationaux du pays d'accueil. Ce qui devait aboutir à transformer le centre en une structure totalement nationale. L'arrêté y relatif est même élaboré, dit-on. Il le fallait pour poursuivre l'œuvre salvatrice en faveur de ces enfants victimes de maltraitance et en situation difficile. Au départ, en avril 1986, le centre OASIS doit accueillir des enfants égarés de moins de onze (11) ans. Entre-temps, un décret est pris le 4 août 2010 pour fixer les normes et standards



Des enfants abandonnés, couchés à ciel ouvert

applicables aux structures d'accueil et de protection des enfants vulnérables au Togo. Et le processus de reprise du centre a réellement débuté en 2010, avec l'appui de l'UNICEF et Plan Togo. C'est là que l'idée d'un système des familles d'accueil de ces enfants a germé. Elle fait sa route, confie-t-on au cabinet de Mémounatou Ibrahim, ministre de l'Action sociale. Actuellement, un projet de convention définissant les responsabilités des parties prenantes est étudié par les partenaires (Etat, Terre des Hommes, UNICEF, Plan Togo). Début octobre, l'ONG Terre des Hommes a écrit au Premier ministre pour réaffirmer le délai du 31 décembre.

Il faut donc aller vite au vu des effets déjà induits du

désengagement. La subvention annuelle de trente millions de francs Cfa que l'Etat togolais alloue depuis 2010 pour contribuer au fonctionnement du centre va être insuffisante dès les premiers jours du mois de janvier 2012. Pis est, 14 agents sur l'effectif de 29 sont aujourd'hui licenciés. C'est le fonctionnement normal de OASIS qui a pris un coup et, par ricochet, la bonne prise en charge des enfants qui y sont admis. A la table du conseil des ministres, l'Exécutif a envisagé « la prise en charge ou l'intégration dans la fonction publique du personnel expérimenté de Terre des Hommes par des mesures exceptionnelles » et « le relèvement de la subvention annuelle de trente millions à cinquante millions de francs Cfa ». Il y a de quoi.

Nouvel exutoire de Kodjoviakopé

## Satisfecit de Andris Piebalgs autour de l'exécution du PAUT 1

\* Le PAUT II en préparation pour 2012-2019 pour 41 millions d'euros.

**Jean Afolabi**

Annoncé et attendu notamment pour donner son avis sur l'exécution du Projet d'aménagement urbain du Togo (PAUT, financé par l'Union européenne à hauteur de 21,12 millions d'euros, soit 13,9 milliards de francs Cfa, le commissaire européen au Développement, Andris Piebalgs, n'a pas caché sa satisfaction lundi sur le site de construction du nouvel exutoire à Kodjoviakopé. A terme, cet ouvrage, en cours de construction, viendra s'ajouter à l'ancien exutoire de Nyékonakpoé réhabilité afin de renforcer le système d'évacuation et de drainage d'eaux pluviales de la lagune ouest de Lomé vers la mer. « Je suis satisfait du travail effectué par Agetur », a déclaré le commissaire européen à la presse lundi. « C'est un réel plaisir pour moi de me trouver parmi vous aujourd'hui pour visiter sur le terrain ce projet qui représente les fruits de notre coopération en matière de développement pour le bénéfice de la ville de Lomé. Notre présence ici en ce jour est le témoignage de ce souci permanent de la Commission européenne de renforcer sa coopération avec les pays ACP et en particulier avec le Togo », a ajouté M. Piebalgs dans son intervention.



Andris Piebalgs, Commissaire européen au Développement

En rappel, la composante Travaux d'infrastructures urbaines et périurbaines du PAUT I – signé le 7 novembre 2007 – a été mise en œuvre par l'Agence d'exécution des travaux urbains à haute intensité de main d'œuvre (Agetur-Togo). Elle devra permettre, à terme, de construire un nouvel exutoire (à 2,3 milliards de francs), de réhabiliter l'exutoire existant (903 millions de francs) et de bitumer plus de 15 kilomètres de rues et de construire des ouvrages hydrauliques dans 11 villes du Togo (6,5 milliards de francs). Il s'inscrit dans le cadre général de la politique nationale urbaine qui vise notamment à rééquilibrer l'armature urbaine togolaise, à améliorer l'assainissement et à limiter la dégradation des conditions de vie en milieu urbaine. Ces travaux renforceront la capacité de protection des populations face aux risques d'inondations.

Outre la ville de Lomé, le PAUT composante infrastructures couvre les chefs-lieux de différentes régions (Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé) ainsi que 6 autres centres sur l'axe Sud-Nord (Niamtougou, Blitta, Sotouboua, Bafilo, Notsé, Kpalimé). Parmi les rues, on en compte quatre à Lomé, dont les rues Kondona et Tchamba. Cette dernière, qui traverse le quartier Houtigomé, sera dotée de deux grands bassins de rétention d'eaux pluviales de 30.000 mètres cubes chacun. Annoncés pour démarrer le 27 décembre dernier, les quatre chantiers de Lomé sont entrés dans leur phase active début février.

A l'intérieur du pays, la ville de Kara abrite trois rues (rue Kara 8, rue Kara 5 et des travaux d'ouvrages d'art et hydrauliques), Dapaong en reçoit deux (Dapaong 1 et Dapaong 2), Sokodé, un (Sokodé 7). Il se construit aussi des ouvrages d'art et hydrauliques à Notsé, Blitta, Bafilo et Atakpamé, ainsi que des rues à Sotouboua, Niamtougou et Kpalimé. C'est en tout une vingtaine de chantiers lancés ainsi simultanément sur l'ensemble du territoire, d'après les explications de l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur-Togo). Les travaux, dont le délai d'exécution court entre 3 (pour les ouvrages d'art) et 10 mois (Sokodé 7), sont supposés être

livrés avant l'échéance du projet PAUT prévue pour fin décembre 2011.

D'une manière générale, le projet PAUT devra conduire au développement des activités économiques, à l'accroissement des investissements en milieu urbain, à améliorer les conditions sanitaires des populations desservies à travers l'élimination des eaux stagnantes, et à faciliter l'accès des populations aux services publics afin de réduire l'exclusion sociale des habitants des zones périphériques. Il est à présent question d'un PAUT II, en cours de préparation, dit-on officiellement, à l'Agetur comme à l'Union européenne. « Le deuxième projet PAUT II est en phase de formulation en ce moment », a indiqué le commissaire européen au Développement, lundi, avant de « remercier toutes les parties prenantes de ce projet et souhaiter une bonne continuation au PAUT II ».

Des remerciements, c'est tout mérité. Mais comme pour dire à Agetur que l'Union européenne change de partenaire. Elle sera, pour le PAUT II, l'Agence française de développement (Afd) pour un montant de 41 millions d'euros, soit 26,855 milliards de francs, pour la période 2012-2019. A la presse lundi, le commissaire Piebalgs n'a pu expliquer ce virement inattendu. Sauf à avouer qu'il n'est pas seul à prendre la décision. L'Agetur, non plus, ne se l'explique pas, ce partenariat qu'on vient de lui arracher. Change-t-on une équipe qui gagne, serait-on tenté de demander.

Le PAUT II, qui devra bénéficier à Lomé et deux villes de l'intérieur, est appelé, entre autres, à restaurer la capacité de rétention du système lagunaire de Lomé, avec la construction d'un quatrième lac dans la zone est de la ville, plus précisément entre Anfamé et Akodesséwa au pied de la colline. Ce quatrième lac sera relié par le canal au lac est de Bè. Il sera destiné à recueillir les eaux pluviales et à soulager, peut-être définitivement, les populations des quartiers Anfamé, Adakpamé, Zorro Bar... victimes tous les ans d'inondations. Les eaux recueillies devront être drainées par canalisation vers la mer côté zone portuaire au sud, et vers le fleuve Zio au nord. L'étude est confiée à un cabinet européen pour déterminer la capacité de rétention du quatrième lac.

Ainsi, le système lagunaire de la capitale pourra faire face aux prévisions de plus de 3,8 millions de mètres cubes d'eaux de ruissellement à l'horizon 2030. Elles seront de plus de 3,6 millions de mètres cubes en 2015. Hors système lagunaire, à la périphérie, on estime à plus de 227 hectares la superficie inondable en 2015. La preuve que l'aménagement urbain est loin d'être à son terme.

Collecte des recettes publiques pour le mois d'octobre

## Les Impôts en légère hausse, les Douanes statiques

\* Le total encaissé toujours faible, en dépit des efforts administratifs.

C'est la lecture des chiffres officiels publiés mercredi par la Direction de l'Economie. Il y ressort que, pour le mois d'octobre, les Impôts en ont collecté pour 10,4 milliards de francs Cfa, contre 14,2 milliards de francs Cfa par les Douanes. Par simple comparaison, les Impôts ont augmenté du milliard de francs Cfa, en partant des 9,4 milliards de francs Cfa rassemblés en septembre. Toujours un mois auparavant, les Douanes avaient fait 14,2 milliards de francs Cfa. Aux résultats des deux régies financières, le Trésor y ajoute ses 0,9 milliard de francs Cfa – contre ses 1,2 milliards de francs Cfa de septembre – pour faire le total des 25,4 milliards de francs Cfa de recettes publiques au dixième mois de l'année budgétaire en cours. Lequel total faisait 24,8 milliards de francs Cfa en septembre, 28,4 milliards de francs Cfa en août, 33,0 milliards de francs Cfa en juillet et 24,7 milliards de francs Cfa en juin. Le pic du mois de juillet s'éloigne davantage ; le pays n'arrive toujours pas à engranger selon ses réelles capacités et opportunités. C'est un autre débat !

Qu'à cela ne tienne, il va falloir

de l'ardeur pour décrocher les 320,2 milliards de francs Cfa de recettes prévus au budget gestion 2011. Tout calcul fait, à deux mois de la fin de l'année, et avec ce rythme qui n'atteint plus les 30 milliards de francs Cfa, il faut se demander comment atteindre les 60,8 milliards de francs Cfa restants. Le cumul des recettes de janvier à octobre dégageant le montant de 259,4 milliards de francs Cfa. Soit la somme des 107,1 milliards des Impôts sur les 118,5 milliards de francs Cfa prévus, des 132,2 milliards des Douanes sur les 150,7 milliards de francs Cfa prévus, et des 20,1 milliards du Trésor public sur les 51,0 milliards de francs Cfa prévus.

L'autre constat qui s'impose (une fois encore) est que, dans le même mois d'octobre, on a dépensé plus qu'on en a encaissé. Au total, 27,17 milliards de francs Cfa en dépenses contre les 25,4 milliards de francs en recettes. Comme en septembre, même si là on avait dépensé encore plus (27,28 milliards de francs Cfa). Dans les détails, 9,14 milliards de francs Cfa sont allés dans les « Traitement et salaires », dont 3,31 milliards au profit des acteurs du système éducatif national, 0,52 milliard au

profit des hommes de la Santé et 5,14 milliards au bénéfice des autres secteurs de l'administration en dehors des « bureaucrates » de l'Agriculture. Le reste à payer de -2,04 milliards correspond à une dépense payée et en cours de régularisation. Le même poste de dépenses avait coûté plus en septembre, soit 10,81 milliards de francs Cfa.

Quant aux « Biens et services », ils ont pesé 5,44 milliards de francs Cfa, avec un reste à payer aussi négatif (-2,82 milliards de francs). Au-delà donc des 3,73 milliards de francs Cfa d'engagement mensuel. Respectivement, l'Education, la Santé et l'Agriculture en ont bénéficié à hauteur de 0,41 milliard, 0,36 milliard et 0,03 milliard de francs Cfa. Un mois auparavant, les « Biens et services » ont valu 6,00 milliards de francs Cfa.

En « Subventions et transferts », la tendance est également respectée si on ajoute les 4,29 milliards de francs Cfa déjà payés aux 1,01 milliard de francs restants à payer (mandat en instance de paiement et non un arriéré). Alors que l'engagement était pris pour 4,98 milliards de francs Cfa. Ici, les secteurs de la Santé et de

l'Agriculture n'ont rien gagné. Seulement 0,31 milliard vers l'Education. Pour la même ligne budgétaire, l'Etat a payé 3,19 milliards de francs Cfa en septembre.

Le sourire a dû être plus large en octobre pour les bénéficiaires, surtout locaux, de l'amortissement de la dette. Contrairement aux 5,79 milliards de francs Cfa payés en septembre en dette intérieure et extérieure, l'Etat a cette fois-ci déboursé 5,99 milliards de francs Cfa, totalement pour amortir la dette intérieure. Au moment d'arrêter le tableau de bord mensuel, il restait à payer -0,15 milliard de francs.

Parallèlement, on a sorti 1,47 milliard de francs Cfa pour supporter les intérêts de la dette (0,81 milliard en interne et 0,66 milliard en externe). Pendant ce temps, seulement 0,84 milliard de francs Cfa sont payés pour les Investissements sur les 7,68 milliards de francs Cfa qu'on s'était engagé à déboursier.

Notons que le cumul de tous les paiements, de janvier à octobre, se chiffre à 232,89 milliards de francs Cfa pour des engagements cumulés de 249,81 milliards de francs.

La communication en situation d'urgences

## Les acteurs apprennent les meilleures techniques de travail

**Tony Féda**

Chaque année, de nombreux pays à travers le monde sont frappés par des crises qui mettent en danger le bien être des communautés. Selon les spécialistes des urgences et des crises de catastrophes, le nombre de catastrophes naturelles a effectivement augmenté ces dernières années. Et, celles-ci seraient de plus en plus dévastatrices. Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), en moyenne 211 millions de personnes sont directement touchées chaque année par des catastrophes naturelles ; ce qui représente près de cinq fois des

victimes de conflits. 2010 n'a pas hélas, pas été de tout repos pour de nombreux pays dont certains, comme Haïti, essaient toujours de remonter la pente. L'Afrique de l'Ouest et particulièrement le Togo est enclenqué à la recrudescence des inondations ces quatre dernières années avec des incidences avérées dans tous les domaines socio-économiques selon les rapports pré et post catastrophes du gouvernement et des partenaires en développement.

Les leçons apprises et les expériences de la gestion de ces inondations ont démontré que l'information est une denrée précieuse en situation d'urgence. Elles constituent un élément

fondamental dans la planification et dans la prise de décision. Les médias sont de ce point de vue un outil de gestion essentiel des situations d'urgences dont la stratégie repose avant tout sur l'anticipation et la prévoyance. Dans ce cadre, une session de formation de quatre jours (22 au 25 novembre) est initiée par le ministère de l'environnement et des ressources forestières avec l'appui financier et technique du PNUD, à Lomé pour le compte des journalistes et communicateurs togolais. A l'issue des exposés et des simulations, les participants serviront d'appui à la plate forme nationale avant, pendant et après les catastrophes. Et, contribueront



Les participants à la formation

ils à la diffusion des informations relatives au système d'alerte précoce, aux efforts du gouvernement sur les questions d'assainissement, de lutte contre les inondations et autres aléas.

Lorsque survient une catastrophe, les médias diffusent aussitôt les informations couplées d'images de destruction et de souffrance. Ces images et écrits diffusés aux quatre coins de la planète en quelques secondes, peuvent apporter une contribution essentielle à la compréhension des problèmes auxquels les populations touchées par les

catastrophes sont confrontées ou entraînent des effets néfastes aux pouvoirs publics et fragiliser le processus de mobilisation des ressources pour venir en aide aux victimes.

Par ailleurs, l'on constate lors des situations d'urgence, qu'une fois que l'accent est placé sur les efforts de secours immédiats, les médias tournent la page. Et, le grand public n'a donc un panorama complet de toute la gamme des activités d'aide humanitaire déployée pour faire face aux situations d'urgence. Aussi, les médias ne sont-ils pas suffisamment associés aux activités

de prévention ; de planification préalable ; d'alerte rapide et de reconstruction lorsque la situation revient à la normale. Or, il ressort aussi que avant, pendant et après une crise de catastrophes, la collecte, le traitement et la diffusion de l'information n'est pas la même. La nécessité de renforcer les capacités des acteurs de presse est essentielle pour qu'elle participe activement à la fois aux efforts d'intégration de la problématique dans tous les secteurs d'activités qu'en période d'urgence.

Pour soutenir la pédiatrie au Togo

## La CCT-RDC organise aujourd'hui une vente d'œuvres d'art

Un pays qui veut vivre longtemps, protège ses enfants à-t-on l'habitude de dire. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo-République Démocratique du Congo (CCT-RDC) passe par la culture pour promouvoir la santé infantile au Togo. A cet effet, une soixante d'œuvres d'art produites par des artistes de renom de nationalité togolaise, burkinabé et congolaise seront vendues aux enchères ce soir lors d'une soirée à l'Hôtel Palm Beach. Les fonds récoltés serviront à l'achat de couveuses, des médicaments, des kits d'accouchement aux services pédiatriques des hôpitaux du Togo. La gestion sera par ailleurs assurée par le ministère de la santé sous le contrôle d'un huissier

"Le Togo et la RDC sont liés par un rapport de grande



Les responsables de la CCT-RDC

collaboration qui sous entend le partage des expériences et la communication sur les possibilités d'investissement dans ces deux pays " a laissé entendre la vice-présidente de la CCT-RDC, Mme Fortounata Ciaparrone. Selon les responsables de cette

initiative, le Togo et la RDC ont en commun des problèmes en matière de la santé infantile.

La CCT-RDC, sera présente à la 9ème foire internationale de Lomé, également 6ème foire commerciale de la CEDEAO, qui s'ouvre aujourd'hui.

A quelques semaines des fêtes

## Lomé assiste à une prolifération de débits de boisson

«Si on interdit la bière aux togolais il y aura de vraies émeutes dans ce pays». Ces propos sont de ChristA, étudiant à l'université de Lomé. Rencontré dans un des nombreux débits de boisson qui fleurissent dans la capitale à l'approche des fêtes de fin d'année. Notre interlocuteur avait aligné devant lui six bouteilles de bière, à côté des bouteilles déjà vides. Ce n'était pas pour du spectacle. Notre étudiant est déjà dans le coup à fleur de l'âge.

Tous les quartiers de Lomé, se confondent depuis quelques jours aux rues de la joie de la capitale. Les débits de boissons ne se comptent plus. Chaque opérateur économique s'est forgé un petit espace pour se faire du beurre. Le produit le mieux commercialisé pendant les fêtes étant l'alcool. Un

business qui semble très fructueux. «Nous ouvrons à partir du 15 novembre 24 heures sur 24 parce qu'il y a toujours de la clientèle» confie Emmanuel, un barman du coin.

Tenez-vous tranquille ! L'essentiel de la clientèle de ces points chauds est constitué de jeunes essentiellement des étudiants. Certains y vont pour se détendre. «Quand on a remué les méninges, on se retrouve entre amis pour déstresser autour d'une bière !», déclare Harry, étudiant. Pour d'autres, l'alcool est un océan ou ils viennent noyer leurs soucis. «Quand nous nous rendons compte de notre situation de chômage, ça nous fait mal. On se demande pourquoi nous avons fait des études ? Il n'y pas d'emplois, pas de bourses universitaires.

Pour des parents qui ont un emploi, ils sont sous payés. Nous sommes dépassés. Que faire ? Il ne nous reste que l'alcool». Fulmine Guillaume, la trentaine, tout éméché.

Pour assurer la prospérité de leurs commerces, les tenanciers de ces bars choisissent de leur coller des «dénominations attractives» Ainsi, on a la «solution», le «bout du tunnel», la «soif». Des raisons purement marketing guident ces choix. Miguel, responsable d'une buvette explique «nous pensons que ces noms ont un grand impact sur les clients. Ils sont à plus de 80% de jeunes gens ». Réponse du berger à la bergère. «Nous choisissons les bars en fonction du standing, de la qualité du service et du niveau de fiesta qu'on veut faire», s'accorde un groupe de jeunes.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1087 DE LOTO BENZ DU 16 NOVEMBRE 2011

Nous sommes le mercredi 23 Novembre 2011 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1088.

Les parieurs de LOME ont eu droit à une véritable pluie de gros lots du tirage de mercredi dernier.

Ainsi, nous avons enregistré lors du précédent tirage deux lots de 500.000F CFA gagnés sur les points de vente 3118 et 3310. Les opérateurs 3803 et 7280 quant à eux, ont recensé respectivement un lot de 750.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA.

L'opérateur 6437 a fait le bonheur d'un parieur qui remporte la somme de 1.750.000F CFA.

Les points de vente 8190, 3414 et 3828 ont quant à eux dénombré quatre lots 1.250.000F CFA.

A l'intérieur du pays, ce sont les villes de BADOU, ANIE et KARA qui se démarquent par des gros lots. Dans les deux premières villes. Les opérateurs 2102 et 2400 ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA.

A KARA, c'est un lot de 750.000 F CFA qui a été remporté par un parieur sur le point de vente 7306.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !**

**BONNE CHANCE A TOUS !!!**

**LOTO BENZ**

Résultats du tirage N°1088 de LOTO BENZ du mercredi 23 Novembre 2011

Numéro de base

26

82

28

65

38

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Partie



MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO  
(TOGO TELECOM)**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT****POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL RESEAU ET OUTILLAGE  
FINANCEMENT : FONDS PROPRES****AOI n°002/2011/TGT/DG/PRMP/DML**Date de lancement de l'avis : **15 novembre 2011**

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) se propose d'utiliser ses fonds propres pour financer le coût du projet d'acquisition de Matériel Réseau et Outillage. Il est prévu qu'une partie de ces fonds alloués au titre d'investissement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de **fourniture de Matériel Réseau et Outillage** pour lequel le présent Appel d'Offres International est lancé.

1. L'appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises ou sociétés remplissant les conditions requises.

2. La société TOGO TELECOM, représentée par son Directeur Général, invite, par le présent avis d'appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermé, pour la fourniture de Matériel Réseau et Outillage.

L'appel d'offres concerne la fourniture de Matériel Réseau et Outillage. L'ensemble des fournitures est reparti en deux (02) lots.

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré à la Direction Générale de TOGO TELECOM au secrétariat du Département Moyens et Logistique, **Porte 006** au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce, à la caisse de régie d'avance de TOGO TELECOM, d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000) F CFA à l'adresse suivante :

**Direction Générale de TOGO TELECOM**  
**Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté**  
**BP : 333 Lomé – Togo**  
**Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01**  
**Télex : 5245 TG**  
**Fax : (228) 22 21 03 73**  
**E-mail : [spdggt@togotel.net.tg](mailto:spdggt@togotel.net.tg)**

3. Les offres rédigées en langue française, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour chaque lot :

Lot 1 : **Quarante Six Millions Six Cent Dix Mille (46 610 000) FCFA**  
Lot 2 : **Cinq Millions Soixante Quinze Mille (5 075 000) FCFA.**

Toutefois, les spécifications techniques peuvent être rédigées en français ou en anglais.

4. Chaque candidat peut soumissionner pour un ou pour les deux lots. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

5. Le délai de livraison des fournitures est de trois (03) mois maximum à compter de la notification du marché.

6-Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celles du cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier type d'Appel d'Offres. Toutes les offres des soumissionnaires seront déposées à la Direction Générale de TOGO TELECOM au Secrétariat Administratif (Direction des Ressources Humaines), **Porte N° 12**, au rez-de-chaussée, au plus tard le **30 décembre 2011 à 09h 00mn.**

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

7-Les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification suivants :

- Etre une entreprise régulièrement inscrite au registre du commerce et du crédit mobilier;
- Expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture du matériel similaire demandé ;
- être en règle avec les administrations fiscale et sociale (pour les nationaux);
- Avoir des liquidités ou des facilités de crédit pour l'ensemble du matériel soumissionnés.

8-Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à cette ouverture, le **30 décembre 2011 à 9h 30mn** dans la salle de réunion de la Direction Générale de TOGO TELECOM du rez-de-chaussée.

9-Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

Les pièces à fournir et les critères de qualification ci-dessus mentionnés sont plus détaillés dans le dossier d'appel d'offres relatif au présent avis.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le **site Internet de TOGO TELECOM** : [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg) ou s'adresser au **Département Moyens et Logistiques, Direction Générale, sis à la Place de la Réconciliation quartier Atchanté,**  
**Tél.: 23 38 55 92 /22 53 40 05.**

LA DIRECTION GENERALE DE TOGO TELECOM